

Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et tarificateurs.

Pour obtenir quoi ?

Une meilleure maîtrise des concepts et un élargissement de ses connaissances aux méthodes moins usitées.

Quels objectifs pédagogiques ?

Tarifier un contrat santé avec des méthodes avancées.

Calculer les provisions techniques afférentes aux contrats santé.

Constituer et analyser les comptes de résultat et suivre les facteurs de risque relevant d'un produit santé.

Quelles méthodes mobilisées ?

Les cours théoriques et l'application des concepts via des illustrations ou des travaux pratiques s'alterneront tout au long de la formation pour assimiler les concepts.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de la tarification santé et du principe des méthodes générales de provisionnement.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Rappel des fondamentaux

- Sur le risque santé
- Des contraintes légales et réglementaires

Mise en œuvre d'une tarification d'un régime de frais de santé

- Rappels des prérequis sur les données et les paramètres
- Méthodes de traitement des données manquantes
- Ecart de méthode entre individuel et collectif
- Méthodologie de segmentation de portefeuille
- Mise en application de deux méthodes de tarification au travers de cas pratiques
- Méthodes de lissage
- Prise en compte des contraintes à posteriori et passage de la prime pure à la tarification TTC

Méthodes de provisionnement

- Définitions et rappel sur les triangles de liquidation
- Distinction des méthodes déterministes et des méthodes stochastiques (cas pratiques)
 - Rappel Chain Ladder / Bootstrap / Bornhuetter-Ferguson / Mack

Suivi technique des régimes de complémentaire santé

- Méthodologie de suivi de la consommation santé
- Comptes de résultats santé
- Calcul des indexations tarifaires annuelles
- Indicateurs clés de suivi du risque santé en collectif et en individuel

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Frédéric MOULIN,

Il compte 22 ans d'expérience en actuariat dans le domaine de la Protection Sociale et intervient depuis 4 ans comme actuaire conseil. Ingénieur ENSTA et diplômé du CEA, il est actuaire certifié de l'Institut des actuaires.



La formation en pratique...

Quand et où ?

18 et 19 septembre 2025

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

2 300 € HT + TVA 20%, soit 2 760 € TTC.

Les frais de participation couvrent les deux journées de formation et la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Le programme est très bien articulé et très bien expliqué. »

DP, Chargée d'études actuarielles – ALLIANZ WP

« Excellente pédagogie, formateurs agréables et accessibles. »

JG, Chargée d'études actuarielles – THELEM ASSURANCES

Cette formation est proposée en partenariat avec

